

# L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

07

mai 09



**nerac.fr**  
*Le site citoyen*

- Vos démarches et services en ligne
- Agenda et infos locales au quotidien
- Projets municipaux
- Alertes flash et SMS
- Newsletter ...

**un site pratique pour un service efficace aux Néracais**

[www.nerac.fr](http://www.nerac.fr)





*Vivre*

*Vivre*

## RESTAURANT

### Cave à Vin

MENU

Midi à partir de 13 euros  
Soir à partir de 19 euros

**KARINE ET GRÉGORY DUFROU**  
7 rue du Château - 47600 Nérac

**05 53 65 69 43**  
FERMÉ LE LUNDI

# VICE VERSA

## PRÊT À PORTER HOMME & FEMME

**POUR ELLE :**  
CLOSED - BENSIMON - DIEGA - HARRISWILSON - LOLA - DES PETITS HAUTS...

**POUR LUI :**  
MARLBORO CLASSIC - HARRISWILSON - SCOTCH & SODA - RUCKFIELD

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 14h - 19h  
du Mardi au Samedi 9h30 - 12h30 / 14h - 19h

**Tél : 05 53 97 34 43**  
90 rue Gambetta - Nérac

## Nérac Médical

Mieux vivre à domicile

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - COLLECTIVITÉS**  
Livraison à domicile - Service après vente

**Location et vente** de lits médicalisés avec accessoires, fauteuils roulant, fauteuils électriques, scooters, lève personnes, déambulateurs, cannes, neurostimulateurs.

- Prévention et traitement des escares (matelas, coussins)
- Incontinence, alèses, fauteuils garde robe, réhausseur wc.
- Chaussures de confort, podologie.
- Fauteuils coquille, fauteuils releveur, produits de confort.
- Accessoire de salle de bain, barre d'appui.
- Matériel professionnels, appareil de rééducation.

**Vente de collecteurs d'aiguilles avec service d'incinération**

**Tél : 05 53 65 22 29** - Fax : 05 53 65 47 02  
courriel : nerac.medical@wanadoo.fr - site : www.nerac-medical.fr  
Route de Condom - Nérac

**Michelle Réaud**  
Agent Général

64, allées d'Albret  
47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 18 01  
Fax : 05 53 65 20 14  
Portable : 06 08 05 87 60  
m.reaud@areas-agence.fr

## Albret

### Motoculture

Eric GRUGIER

62, Av Maréchal Foch  
47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 83 75  
Fax : 05 53 65 78 51

## ETS LABADIE

**Électroménager**  
Dépannage  
électroménager  
cuisine

14, avenue Mondenard - Nérac  
**05 53 65 07 07**

# NÉRAC OPTIQUE

**F. PEREZ** Opticien diplômé

LES PLUS GRANDES  
MARQUES DE LUNETTES  
OPTIQUES ET SOLAIRES

UNE RELATION DE CONFIANCE  
ENTRE VOUS ET  
VOTRE OPTICIEN

**5, rue Lafayette - Nérac - Tél. 05 53 65 07 19**

Dominique MIOTTO

## Menuiserie Ebenisterie Restauration

Z.I. Larrouset - 47600 Nérac  
Tél: 05 53 65 11 78  
Fax: 05 53 97 04 75

## Hair Studio

**Nadine et Jean-Pierre**  
Visagiste  
Place Saint Nicolas - Nérac  
Tél. 05 53 65 07 99



## ÉDITORIAL

::: Nicolas Lacombe ::: Maire de Nérac, Conseiller Général

Chers Néracais,

Ce nouvel exemplaire de « L'essentiel » est l'occasion de faire avec vous le point sur la politique municipale quelques semaines après le vote du budget 2009.

Comme vous le savez, nous avons décidé, pour la deuxième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Notre décision a été la même à la Communauté de Communes du Val d'Albret.

Cette stabilité fiscale a été rendue possible grâce à une gestion rigoureuse de nos finances.

Mais comme vous pourrez le voir dans les pages suivantes, la rigueur n'empêche pas l'action.

Depuis mars 2008, notre action s'articule autour de deux axes: améliorer la vie quotidienne des Néracais à tous les âges de la vie; assurer l'avenir de Nérac.

### Améliorer la vie quotidienne des Néracais

Notre volonté dans ce domaine se traduira cette année par un effort financier très important sur les travaux de proximité, partout dans la ville, afin de rattraper certains retards.

Améliorer la vie quotidienne, c'est aussi rencontrer les habitants dans chaque quartier pour analyser avec eux les problèmes qui s'y posent et y apporter des réponses concrètes et réalistes.

Aussi, le nouveau site internet de la ville, récemment mis en ligne, viendra faciliter vos démarches et vous apportera des informations sur la vie de notre commune en temps réel.

Enfin, l'amélioration de la vie quotidienne passe par les nombreuses actions mises en place par la municipalité: prêt du minibus aux associations, publication prochaine d'une plaquette sur les gardes médicales, opération « tranquillité vacances », etc.

La proximité que nous avons voulu créer avec vous doit permettre de mieux prendre encore en compte vos propositions et vos attentes. Vous savez où nous trouver pour nous rencontrer!

### Assurer l'avenir de Nérac

Si l'action de proximité est indispensable car elle touche au quotidien de chacun, elle ne doit pas faire oublier la nécessité de réfléchir et de travailler à l'avenir de notre commune et de son territoire.

Avec la Communauté de Communes du Val d'Albret et le Conseil Général, c'est ce que nous faisons de façon concertée.

Le Conseil Général a lancé deux études importantes dont les conclusions seront connues à l'automne: une concerne la modernisation du réseau routier, l'autre la modernisation de notre économie départementale. Je peux vous dire aujourd'hui que Nérac et l'Albret ne seront pas oubliés!

Mais notre avenir passe aussi par la mise en œuvre d'une politique audacieuse de valorisation du patrimoine historique. C'est ce que nous faisons avec l'accueil du Château, l'étude sur la Garenne et la mise en place du Secteur Sauvegardé.

Nous compléterons aussi la politique touristique de l'équipe municipale précédente par la mise en place d'une offre d'hébergement ouverte à tous: à partir de cet été, la Communauté de Communes déléguera la gestion de tous les gîtes de son territoire (dont ceux de Nérac) ainsi que le camping de la Pinède (qui sera adapté à la demande actuelle) à l'Agence Nature afin de créer une véritable identité touristique pour notre territoire.

Enfin, en matière de développement durable, nous lançons cette année une étude pour la mise en place sur Nérac d'un Agenda 21. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les semaines qui arrivent.

Chers Néracais, comme vous pouvez le voir, nous travaillons pour faire de Nérac une ville moderne, attractive, dans laquelle il fait bon vivre.

C'est avec votre participation que nous y parviendrons!



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac  
 Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE  
 Rédaction : Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ, Marc GELLY, Bulle Communication • Conception graphique et mise en page : Bulle Communication - Lavardac • Régie publicitaire : Vit copy - Nérac • Crédit photos : Ville de Nérac, Bulle Communication, Vicente, Y. Monet, La Dépêche du Midi, C. Goussard • Imprimerie ICA - Agen • Imprimé en France, dépôt légal mai 2009 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution : Agrir Val d'Albret, Mairie de Nérac.

# UN BUDGET OFFENSIF

## POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES NÉRACAIS ET PRÉPARER L'AVENIR DE NÉRAC

Le conseil municipal consacré au vote du budget primitif a eu lieu le 26 mars 2009. Cette page vous présente les principales données.

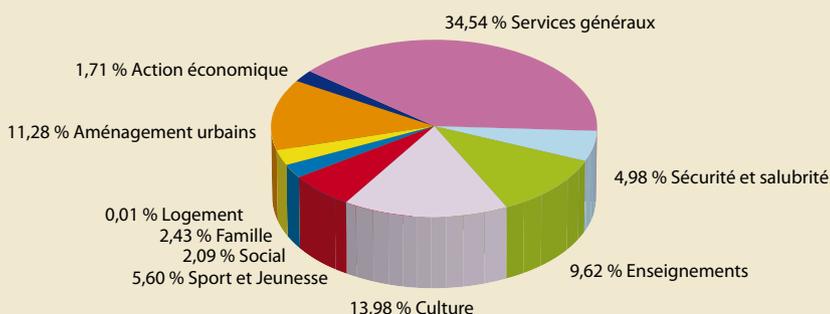
Le budget de la ville comporte deux sections: une section de fonctionnement qui s'élève à 7 184 709 € et une section d'investissement qui s'élève à 7 524 164 €.

Ce budget a été voté sans augmentation des impôts communaux pour la deuxième année consécutive. Tous les documents budgétaires sont consultables en mairie sur simple demande.

### 1-Le budget de fonctionnement: 7 184 709 €

Les données ci-dessous vous présentent les principaux postes de dépenses en fonctionnement.

Certains domaines (famille, logement, économie, social) représentent une part très faible du budget. Cela s'explique par le fait que ces compétences sont exercées par d'autres collectivités que la commune (département pour le social, communauté de communes pour l'économie...). Par exemple, une étude pour la mise en place d'un schéma de modernisation de l'économie de notre département est en cours. Elle est menée par le Conseil Général et intégrera bien évidemment Nérac et l'Albret.



Code	FONCTIONS	Dépenses	Répartition des dépenses en %	Recettes	SOLDE
<b>O1</b>	<b>Non ventilé</b>	<b>989 698</b>	<b>13,78</b>	<b>6 380 499</b>	<b>5 390 801</b>
0	Services Généraux	2 481 606	34,54	443 844	-2 037 762
1	Sécurité et salubrité	357 534	4,98		-357 534
2	Enseignement	691 468	9,62	5 050	-686 418
3	Culture	1 004 235	13,98	202 840	-801 395
4	Sport et Jeunesse	402 342	5,60	3 000	-399 342
5	Social	149 929	2,09	10 260	-139 669
6	Famille	174 289	2,43	35 316	-138 973
7	Logement	554	0,01		-554
8	Aménagement Urbains	810 138	11,28	24 800	-785 338
9	Action Économique	122 916	1,71	79 100	-43 816
	<b>TOTAL</b>	<b>7 184 709</b>	<b>100,00</b>	<b>7 184 709</b>	

## 2-Le BUDGET d'INVESTISSEMENT: 7 524 164 €

Le tableau ci-contre reprend les principaux postes d'investissements.

On note un effort particulier sur les travaux de proximité (1 289 980 €). Dans le prochain bulletin municipal, vous pourrez retrouver la liste de ces travaux ainsi que le suivi de leur réalisation.

Il est à noter que ces travaux sont financés sans emprunt car il ne serait pas correct de faire payer aux générations futures des travaux de « proximité ». L'emprunt est donc réservé aux projets structurants qui engagent l'avenir.

Une part du budget d'investissement permet aussi l'achèvement de certains projets lancés par la municipalité précédente, comme la Passerelle ou la salle d'arts martiaux.

Enfin, ce budget d'investissement prépare aussi l'avenir de Nérac par le financement d'études importantes qui à terme donneront un nouveau visage à notre ville: secteur sauvegardé, Agenda 21, Parc Royal de la Garenne.

## 3-Le TABLEAU de La dette

Le tableau de la dette qui vous est présenté ici marque le point de départ du mandat en matière d'endettement.

Vous pouvez constater que des marges de manœuvre budgétaires apparaissent. Nous les utiliserons à bon escient et de manière réfléchie afin de pouvoir mener les investissements importants du mandat, notamment la piscine couverte.

Opérations d'Investissements	DÉPENSES			RECETTES		
	Report	Nouvelles Propositions	TOTAL	Re-ports	Nouvelles Propositions	TOTAL
Travaux de proximité	207 005	<b>1 289 980</b>	1 496 985	59 200	<b>170 292</b>	229 492
Études agenda 21		<b>100 000</b>	100 000			
Études secteur sauvegardé		<b>80 000</b>	80 000	75 000		75 000
Étude parc royal		<b>42 000</b>	42 000		<b>32 558</b>	32 558
Étude site majeur		<b>86 000</b>	86 000		<b>21 500</b>	21 500
Bassin couvert	39 610	<b>502 150</b>	541 760			0
Maison des conférences	283 725	<b>11 000</b>	294 725	168 650	<b>42 300</b>	210 950
Centre haussmann	429 895		429 895	351 825		351 825
Immeuble 22 allées du centre	14 315		14 315	67 948		67 948
Restaurant scolaire jean moulin	247 027	<b>6 077</b>	253 104	146 900		146 900
Château	125 125	<b>1 108 380</b>	1 233 505	272 000	<b>388 125</b>	660 125
Salle d'arts martiaux	128 517		128 517	43 222	<b>21 300</b>	64 522
Vestiaire piste athlétisme	220 000		220 000	29 600		29 600
Piste athlétisme	22 533		22 533		<b>31 900</b>	31 900
Passerelle	142 962	<b>28 000</b>	170 962	67 500		67 500
Jardin renaissances	1 715		1 715			0
<b>Sous total services techniques</b>	<b>1 862 429</b>	<b>3 253 587</b>	<b>5 116 016</b>	<b>1 281 845</b>	<b>707 975</b>	<b>1 989 820</b>
Sous total autres services	21 775	<b>142 373</b>	164 148	0	<b>209 630</b>	209 630
Remboursement du capital de la dette		<b>815 000</b>	815 000			0
Autres dettes		<b>19 000</b>	19 000			0
Fctva			0		<b>250 000</b>	250 000
Tle			0		<b>30 000</b>	30 000
Emprunts nouveaux				1 700 000	<b>1 868 189</b>	3 568 189
Total opérations réelles	1 884 204	<b>4 229 960</b>	6 114 164	2 981 845	<b>3 065 794</b>	6 047 639
Opération d'ordre			0			0
Travaux en régie		<b>260 000</b>	260 000			0
Amortissements			0		<b>232 000</b>	232 000
<b>Sous total exercice 2009</b>	<b>1 884 204</b>	<b>4 489 960</b>	<b>6 374 164</b>	<b>2 981 845</b>	<b>3 297 794</b>	<b>6 279 639</b>
Virement de la section de fonctionnement			0		<b>444 525</b>	444 525
Affectation au compte de réserve			0		<b>800 000</b>	800 000
Résultat d'investissement reporté		<b>1 150 000</b>	1 150 000			0
<b>Total investissement</b>	<b>1 884 204</b>	<b>5 639 960</b>	<b>7 524 164</b>	<b>2 981 845</b>	<b>4 542 319</b>	<b>7 524 164</b>

	Annuités	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2009	1 091 039,66	268 316,24	822 723,42	6 594 106,32
2010	821 775,61	311 362,24	510 413,37	6 082 692,97
2011	744 017,47	288 056,67	455 960,80	5 626 732,15
2012	719 429,93	266 756,92	452 673,01	5 174 001,13
2013	712 696,42	244 960,20	467 736,22	4 706 264,91
2014	695 051,71	222 636,26	472 415,45	4 233 849,49
2015	661 833,97	200 352,74	461 481,23	3 772 368,26
2016	649 917,39	178 597,91	471 319,48	3 301 048,74
2017	607 635,98	155 984,07	451 651,91	2 849 396,83
2018	606 299,39	134 115,58	472 183,81	2 377 213,02
2019	604 916,37	111 247,39	493 668,98	1 883 554,04
2020	603 488,36	87 332,68	516 155,68	1 367 388,36
2021	537 525,96	62 322,32	475 203,64	892 184,72
2022	461 089,29	39 675,00	421 414,29	470 770,43
2023	340 972,04	21 418,43	319 553,61	151 216,82
2024	52 135,96	6 260,14	45 875,82	105 340,98
2025	52 136,21	4 353,66	47 782,55	57 558,43
2026	60 718,48	2 567,11	28 151,37	29 407,06
2027	30 718,61	1 311,55	29 407,06	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 023 398,81</b>	<b>2 607 627,11</b>	<b>7 415 771,10</b>	<b>0,00</b>

# BOURDILOT-PLAISANCE :

## QUI FAIT QUOI ?

En raison de son ampleur, le projet touristique de Bourdilot-Plaisance suscite beaucoup d'interrogations chez les Néracais. Cette page permettra à chacun d'y voir clair.

### AQUARESORT (a)

La résidence de tourisme Aquaresort, qui comprend 95 logements a été inaugurée en avril 2008. Elle entame cette année sa deuxième saison d'exploitation. Cette résidence est gérée par le groupe Quiétude.

### Résidence en COURS de CONSTRUCTION (B)

Cette résidence était à l'origine une extension de la première résidence, construite par le même promoteur. Or, la crise immobilière étant là, aucun lot ne s'est vendu. Le promoteur n'a plus les moyens d'achever son projet. Des discussions sont en cours pour trouver une nouvelle destination à cette partie du projet. Il est à noter que tous les professionnels du bâtiment ayant travaillé sur cette résidence sont actuellement payés par le promoteur.

### RÉSERVE FONCIÈRE 2 (c)

Initialement, cette unité foncière était réservée au même promoteur que celui des deux autres résidences. Pour les mêmes raisons, ce projet ne verra pas le jour. Ce terrain reste donc pour le moment dans le patrimoine municipal.

### RÉSERVE FONCIÈRE 3 (d)

Un compromis de vente est signé et un permis de construire déposé pour cette réserve de 5,6 ha. La vente doit devenir effective au mois d'octobre. Une résidence senior verra alors le jour.

### Espaces VERTS, BASSINS ET PARKINGS (e)

Ces espaces verts et ces bassins font partie du domaine public. Ils sont un lieu de promenade et de détente pour les Néracais. Leur entretien est effectué par le service des espaces verts de la ville.

### LUDOPARC (f)

Le Ludoparc est un espace de baignade ludique qui sera inauguré le 6 juin et qui ouvrira ses portes le 7 juin. Le Ludoparc appartient à la Communauté de Communes et sera géré par la société Vert-Marine dans le cadre d'une délégation de service public.

Le Ludoparc sera ouvert tous les ans de juin à septembre. Lorsque la municipalité aura construit la piscine couverte à l'emplacement de l'actuelle piscine municipale (stade), les deux équipements se complèteront : le Ludoparc ouvrira de juin à septembre comme actuellement, et la piscine couverte de septembre à juin.





# LA PASSERELLE

# SUR LA BAÏSE

Initialement, la Passerelle sur la Baïse devait être achevée au mois de février 2009. Or après le passage de la tempête Klaus, le 24 janvier, il a été constaté un affouillement des berges par la rivière en crue, qui a provoqué leur recul. Il a donc été nécessaire de reprendre une partie des travaux de construction des culées déjà réalisés. Cette reprise des travaux a fait l'objet d'un avenant de 49656 €, voté lors du conseil municipal du 29 avril. Si aucun nouveau problème ne se présente, la Passerelle sera ouverte au public le 15 juin.

Voici, pour mémoire, le plan de financement global du projet :

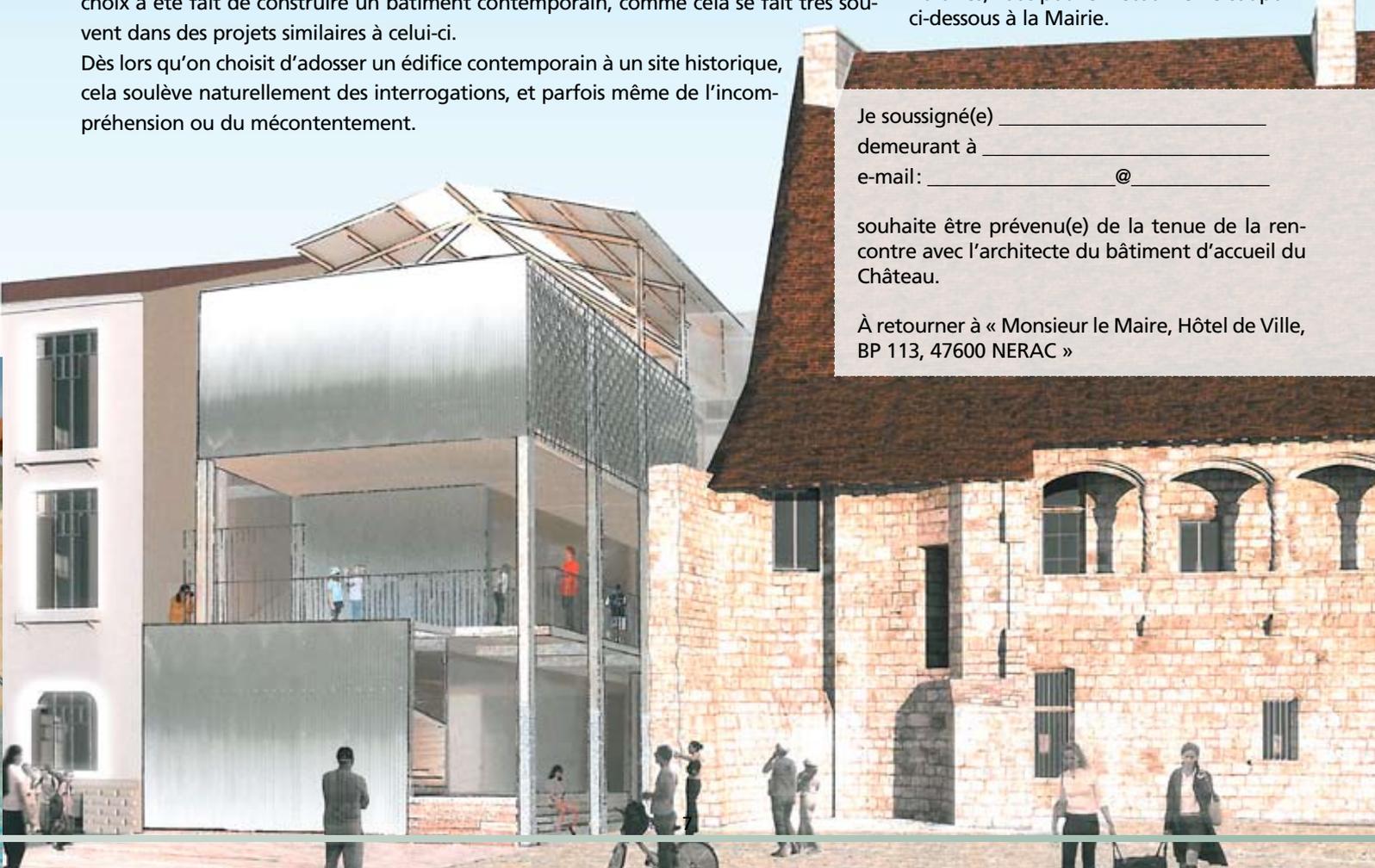
Montant de l'opération (avenant inclus)	575 951 € HT (La Mairie récupère la TVA)
Subvention du Conseil Général	135 000 €
Subvention Leader +	140 990 €
Total Subventions	275 990 € (48 %)
Charge pour la commune	<b>299 961 €</b>

# L'ACCUEIL DU CHÂTEAU

## LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CHÂTEAU VONT COMMENCER CET ÉTÉ.

Comme cela avait été présenté et expliqué dans le précédent bulletin municipal, le choix a été fait de construire un bâtiment contemporain, comme cela se fait très souvent dans des projets similaires à celui-ci. Dès lors qu'on choisit d'adosser un édifice contemporain à un site historique, cela soulève naturellement des interrogations, et parfois même de l'incompréhension ou du mécontentement.

L'architecte lauréat du concours, Patrick HERNANDEZ, a accepté de venir expliquer son projet et sa démarche aux Néracais qui le souhaitent. La date de cette rencontre n'est pas encore fixée, mais si vous souhaitez y assister et être prévenu(e) du lieu et des dates et horaires, vous pouvez retourner le coupon ci-dessous à la Mairie.



Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_  
e-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite être prévenu(e) de la tenue de la rencontre avec l'architecte du bâtiment d'accueil du Château.

À retourner à « Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 113, 47600 NERAC »

# WWW.NERAC.FR :

## Le SITE CITOYEN

DEPUIS DÉBUT MAI, LES INTERNÀUTES ONT PU DÉCOUVRIR LE NOUVEAU SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE NÉRAC. CE SITE EST UN VÉRITABLE OUTIL INTERACTIF PERMETTANT AUX NÉRACAIS D'ACCÉDER DIRECTEMENT À TOUTES LES INFORMATIONS QUI NÉCESSITAIENT AUTREFOIS UN DÉPLACEMENT EN MAIRIE.



Un véritable service citoyen qui vous permet également de commander en ligne les extraits d'actes de naissance ou documents d'état civil, d'imprimer les formulaires CERFA pour obtenir ou renouveler vos pièces d'identité ou pour toutes autres démarches administratives !

Vous trouverez en plus sur ce site une nouveauté unique: le système alerte SMS, vous pouvez vous inscrire pour recevoir les alertes météo (avis de crues, tempêtes, orages...) directement sur votre téléphone portable et ce dès que la préfecture émet un avis de vigilance orange ou rouge.

Vous pouvez aussi vous inscrire aux informations culturelles de la ville de Nérac (concerts, animations, actualités) et à la lettre d'information sur l'actualité municipale qui paraîtra tous les mois !

Et aussi, parce que Nérac est le cœur du pays d'Albret toutes les informations sur les animations environnantes seront indiquées en première page (vides greniers, spectacles, rencontres sportives...) et bien sûr horaires et séances du cinéma « le Margot ».

**ET BIEN PLUS ENCORE ! RENDÉZ-VOUS SUR :  
WWW.NERAC.FR : LE SITE CITOYEN, LE SITE UTILE !**

## FORUM de L'EMPLOI

Plus de 700 personnes à l'espace d'Albret.

Dans un contexte économique difficile, comme chacun sait, entre conjoncture de crise et abandon des territoires ruraux par l'État, un nouveau forum de l'emploi a eu lieu à Nérac. Cette nouvelle formule pilotée par le Point Relais Emploi de la Communauté de Communes du Val d'Albret a réuni le temps d'une journée plus de 700 personnes à l'espace d'Albret. Ce rendez-vous a permis de faciliter les rencontres et de mettre en relation le temps d'une journée et en un même lieu employeurs et demandeurs sur les questions liées à la recherche d'emploi et à la découverte des métiers (formation, insertion...).





*Boucherie*  
**Chez David**

**Boucherie . Charcuterie**

Plats cuisinés . Plateaux repas à emporter

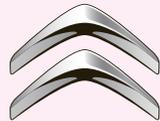
30 Allée du centre  
Tél : 05 53 65 05 64  
du Mardi au Samedi de 7h à 12h30 15h à 19h



**AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

1<sup>er</sup> RESEAU FRANCAIS DE CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE CERTIFIE ISO 14001

**Contrôle Auto Sécurité**  
du mardi au samedi  
3, allée d'Albret - 47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 30 80



**CITROËN**  
**Réparateur agréé**  
**Vente VN VO**  
**Carrosserie**

Garage Daniel SOUBIRAN  
Rte de Condom, 47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 69 42  
Fax : 05 53 65 24 32  
email : daniel.soubiran@wanadoo.fr




**SARL IMMOBILIER**  
**BERTHOUMIEU**

26 cours Romas  
47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 00 00  
Fax : 05 53 65 23 95  
berthoumieu@wanadoo.fr

**Horlogerie - Bijouterie**

**Ph. Descamps**

31, cours Romas 47600 Nérac

Tél. : 05 53 65 20 60  
Fax : 05 53 65 57 58



**PARÉO**  
PRÊT À PORTER  
POUR HOMMES FEMMES ENFANTS

**Boutique Prêt à Porter**  
Femme - Homme - Enfant



du mardi au samedi : 9h30-12h / 15h - 19h  
18, cours Romas - Nérac - Tél. 09 79 67 35 15



**NÉRAC**  
CONSTRUIRE - ÉQUIPER - ENTREtenir  
**PISCINES**

Tél. : 05 53 65 45 45  
Fax : 05 53 65 10 37  
e-mail : nerac.piscines@wanadoo.fr  
Site web : www.piscines-jab.fr



**Nérac Cycles**

**VÉLO : Accessoires - Réparations**  
**MOTO QUAD SCOOTER :**  
**Accessoires - Réparations**  
ZA Larrouset - rte de Condom  
Tél./Fax : 05 53 97 04 58



**CUISINES J.M.B**  
Décoration

Placard coulissant  
Dressing  
Aménagement intérieur

47 av. du Maréchal Joffre, Nérac  
Tél. : 05 53 65 98 17  
cuisines-jmb-decoration@orange.fr  
www.chabertduval.com



**GARAGE D'ALBRET**  
**Agent Renault**

**NOS SERVICES**

- Vente de véhicules neufs et occasions
- Mécanique • Entretien • Carrosserie • Dépannage

9, rue Jean Darlan (Place du Foirail) - Nérac - Tél. 05 53 65 38 73  
garagedalbret@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 8h à 12h

**S.A. DALLA-BARBA**



**SUD-AUTOMATISMES**

Tél. : 05 53 65 66 77  
Fax : 05 53 65 67 77

ZAC de Séguinat - 47600 NÉRAC  
http://www.sud-automatismes.com  
e-mail : service.commercial@sud-automatismes.com



**EURO TYRE**  
RESEAU EUROPEEN DES PNEUMATIQUES CONDOR

Route de Condom  
47600 Nérac

**N° Indigo 0 826 302 826**

# PROGRAMMATION

## CULTURELLE

### L'EspaCe d'ALBRET

#### Paï Saï

❖ Jonglerie musicale de Vincent de Lavenère  
Mardi 19 mai à 20h30

À la suite de huit années de recherches ethnomusicologiques, dans les montagnes du Laos, à la rencontre de multiples ethnies, Vincent de Lavenère entreouvre son univers de jonglerie musicale, l'instant d'une rencontre entre tradition béarnaise et rituels du Nord du Laos.

Le titre de ce spectacle illustre un continu va-et-vient entre ces deux traditions: Paï Saï signifie en lao où vas-tu? Tandis que Saï en béarnais se traduit par viens.

Orchestré par la jonglerie, Paï Saï est un spectacle d'allers et venues sonores où l'image jonglée est au service du son et de l'imaginaire qu'elle initie.

Nourrie d'enregistrements musicaux du Laos et de captures en direct sur scène, l'architecture sonore se crée en une évolution surprenante. La jonglerie des balles façonne une chorégraphie des sons, où tout n'est que jonglerie en équilibre.

D'une virtuosité chantante, l'artiste nous emmène vers une jonglerie à huit balles, mettant en relief l'être naturel d'un jongleur soliste un peu trop rêveur...

Collaboration artistique: Grégoire Monsaingeon – Scénographie: Bruno de

Lavenère – Lumière: Laurent Queyrut – Son: Laurent Maza – Photo: Emmanuel Rioufol

Tarifs: 15€ / 10€ (réduit) / 5€ (enfant)  
Abonnement: 10,50 euros

#### fête de la musique

❖ Samedi 20 juin à l'esplanade du château

Suite au succès que cet événement national a rencontré l'an dernier à Nérac, le service culturel de la ville de Nérac s'associe à nouveau à l'école intercommunale de musique afin de vous proposer une soirée pleine de surprises. Rendez-vous vous est donné à 18h par les élèves de l'école de musique sur la scène installée sur l'esplanade du Château. À 19h00 la « Batufada » de Nérac vous entraînera dans les rues de la ville pour une promenade musicale qui connaîtra de nombreux arrêts au cours desquels nous pourrons écouter des formations musicales diverses. À 20h30, la « Batufada » s'arrêtera au Théâtre de Verdure du parc de la Garenne pour une auberge espagnole où nous partagerons les paniers pique-nique que chacun apportera. A 21h30, l'Harmonie municipale nous fera danser sur des airs de musique cubaine et, à 22h30, laissera la place au groupe La Charanga Contradanza, formation composée de huit musiciens professionnels qui vous entraîneront dans un véritable voyage musical à Cuba!

Renseignements: Espace d'Albret au 05 53 97 40 50 – École Intercommunale de musique: 05 53 65 52 23.

### Galerie des Tanneries

#### ART CONTEMPORAIN

❖ Du 30 avril au 21 juin Exposition « Infinitude »

Claudine Behin - Marie Binder - Ader  
Peintures et sculptures.

« Ce qu'il m'est donné de peindre serait sortir de l'illusion pour aller vers le réel » *Marie Binder*

L'art de Claudine Béhin est empreint de mythologies et de légendes. Elle a cette force inouïe de pouvoir travailler les notions de profondeur, d'espace, d'infini. Tableaux très complets, d'un réalisme époustouflant, ses œuvres nous confrontent à l'imaginaire comme s'il nous faisait face.

« Le bois me parle..., je l'écoute..., j'en fais naître des formes abstraites, lui redonnant ainsi une autre vie. Ce qui reste primordial pour moi est de sculpter la lumière à travers les vides créés dans ce bois. Ma vision essentielle, changer l'ordinaire en extraordinaire pour une culture de paix dans le monde. » *Ader*

Galerie ouverte du vendredi au lundi de 14 h à 18 h en mai et tous les jours de 14 h à 18 h en Juin.

## Château de Nérac

### NUIT des Musées

❖ samedi 16 mai  
à partir de 19h et jusqu'à 23h

Pour cette nouvelle édition, le château a choisi de présenter la thématique de l'astronomie et de l'astrologie telles qu'elles pouvaient être pratiquées à la Renaissance. Organisée en partenariat avec l'Adem Florida (Agen) et deux classes du collège Henri de Navarre (Nérac), toutes les salles du château sont investies. Panneaux historiques et explicatifs, visuels graphiques et vidéo, enregistrements sonores et jeu d'acteurs (une tireuse de runes et Nostradamus en personne) prennent place. La dynamique choisie est donc celle de l'interaction et de la participation du public.

Gratuit – Tout public

### Conférence

#### « Les hommes d'Henry »

❖ samedi 23 mai, 15h00

En collaboration avec les amis du vieux Nérac

Après un parcours succinct au sein du château à la découverte des portraits des compagnons d'Henry (Du Plessis, Mornay, Coligny, Montaigne, etc), les participants sont invités dans la dernière salle, la salle des Trésors. Une présentation puis un débat prendra forme au sujet de ces personnages proches du Roy. La conférence devait initialement être animée par Patrick Tachouzin, écrivain des « Marches du trône », mais il y a eu désistement. Un autre médiateur tout aussi qualifié sera bientôt choisi par Céline Piot, présidente des Amis du Vieux Nérac.

Gratuit – Tout public

### Rendez-vous aux Jardins

❖ Samedi 6 et dimanche 7 juin

Samedi 6 juin, à 15h00 et 16h00, gratuit, tout public: Parcours sur la création du jardin du Roy au XVI<sup>e</sup> siècle et son évolution aujourd'hui. Déambulation dans les salles du château pour un rappel historique (date de création, aménagement et utilisation) puis à partir de la maquette, explications de sa situation (plan, accès). Suite du parcours aux

jardins du Roy avec l'intervention de Jodel Grasset en François Roquette, jardinier d'Henri IV (lecture et mise en scène de textes ponctués d'intermèdes musicaux).

Dimanche 7 juin, à 15h00, gratuit, public familial: À l'intérieur du château, muni d'un plan, le public part en repérage de boîtes à surprises. Celles-ci leur délivrent tour à tour des informations quant à la composition du jardin royal. À la fin du parcours, ils seront parvenus à assembler toutes les pièces botaniques. Un goûter accueillera alors ces nouveaux paysagistes invités à sentir et à identifier les fleurs plantées par les soins du Roy.

### ANIMATIONS ESTIVALES

#### en 14 rendez-vous

❖ du 14 juillet au 27 août

Avec deux horaires différents, le mardi à 10h00 et le jeudi à 18h30, le château organise des ateliers-visites comme initiation et démonstration des pratiques technico-artistiques de la Renaissance: théâtre-conte, danse, costumes, jonglage, armes et combat, botanique, calligraphie... Ces ateliers permettent au public d'en apprendre davantage sur l'histoire du château et de son temps. Tous seront accompagnés de petits-déjeuners ou d'apéritifs.

Gratuit – Tout public

## La Médiathèque

### Café Choc'Polars

Un dernier café pour la route.

❖ Samedi 27 juin de 15h00 à 16h30

La Médiathèque vous propose un dernier rendez-vous consacré au roman policier sous la forme d'un café polar. Le principe reste le même: autour d'un café, de chocolat et de petits gâteaux, le libraire Christophe Dupuis présente une quinzaine de polars.

Que l'on cherche simplement des idées de lecture ou que l'on soit un amoureux du genre, l'idée est de discuter polars dans une ambiance conviviale. Tous les lecteurs sont bien sûr les bienvenus.

L'été arrivant à grands pas, quoi de mieux que de préparer ses lectures à la plage avec un libraire pour vous conseiller. Avis aux amateurs!

Entrée libre et gratuite, ouvert à tous abonnés ou non à la Médiathèque.

### COFFRE « RETOUR DE DOCUMENTS »

À la Médiathèque de Nérac, il est désormais possible de restituer vos documents en permanence.

Depuis le 14 avril, un coffre « retour de documents » est installé à l'entrée de la Médiathèque, au pied de la passerelle. Il permet de rendre les documents (livres, disques, DVD, revues, cédéroms) en dehors des horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Un service qui complète le site internet de la Médiathèque

Ce nouveau service va permettre aux usagers une utilisation plus aisée de la Médiathèque.

Que vous n'habitiez pas Nérac ou que votre emploi du temps soit bien rempli, ce nouvel outil a été conçu pour vous faciliter la vie. Il ne vous reste donc plus qu'à profiter de vos documents et à choisir selon votre bon vouloir la date de leur retour.

Site internet de la Médiathèque:

<http://mediatheque.nerac.fr>

### Romans: Le top 6 des lecteurs

La Promenade des russes / Véronique Olmi / Grasset

Où on va, papa? / Jean-Louis Fournier / Stock

Le Montespain / Jean Teulé / Juillard

Syngué sabour / Atiq Rahimi / POL

Val de Grâce / Colombe Schneck / Stock

L'Élégance du hérisson / Muriel Barbery / Gallimard

### LIVRES JEUNESSE: LES FAVORIS de La Médiathèque

Moby Dick / d'après Herman Melville, illustrations Jame's Prunier / Milan

Le Courage du papillon / Norma Fox Mazer / Albin Michel

Lola Rose / Jacqueline Wilson / Gallimard

Poka & mine / Kitty Crowther / Pastel

Tout ce que votre bébé dirait... s'il savait parler / A. Karmiloff-Smith et Kyra Karmiloff / Les Arènes

Contes de Monsieur Loup / Collectif / Milan

# POUR LA SÉCURITÉ des NÉRACAIS



## La Police Municipale

Elle est présente auprès de la population du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 08h à 12h.

### Ses missions :

- Assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité, et de la salubrité publiques.
- Surveillance générale de la commune.
- Surveillance aux abords des établissements recevant du public, des établissements scolaires.
- Surveillance des manifestations diverses, festivités, cérémonies.
- Surveillance du marché.
- Surveillance de l'encombrement de la voie publique (échafaudage, dépôt d'immondices...)
- Surveillance des propriétés dans le cadre des opérations tranquillité vacances Police de proximité, contact avec les administrés, commerçants (recueil d'informations)
- Capture des animaux errants
- Application de la réglementation sur les chiens dangereux
- Police funéraire
- Surveillance générale du stationnement
- Relevé des infractions au code de la route
- Interventions en milieu scolaire dans le cadre de la prévention routière
- Interventions sur demande d'un tiers (agression, accidents, nuisances diverses....)

À noter : La police municipale va changer d'adresse. Elle sera installée prochainement, dans ses nouveaux locaux à l'angle du 22 Allées du Centre et de la place Aristide Briant.

### Opérations Vacances Tranquilles

Nouveau service à Nérac ! Vous partez en vacances et vous souhaitez que les services de la police municipale en collaboration avec la gendarmerie soient informés de votre départ pour que des patrouilles régulières passent devant votre domicile ? N'hésitez pas à vous inscrire en mairie ou directement sur le site internet rubrique « police ». Pour des vacances plus tranquilles, prévenez de votre départ.



## La gendarmerie

Depuis le 1er janvier 2009, la gendarmerie nationale, qui dépendait jusqu'alors du ministère de la Défense, est officiellement placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Le projet de loi vise à rapprocher gendarmes et policiers et à opérer progressivement une mutualisation des moyens humains et matériels. Malgré ce changement, les gendarmes conservent leur

statut militaire. La gendarmerie qui comprend environ 100 000 hommes et femmes, s'articule en 22 régions de gendarmerie correspondant aux 22 régions administratives. Au niveau du département, le Groupement est le premier échelon du commandement (AGEN pour le Lot-et-Garonne). Ce groupement est subdivisé en Compagnies (AGEN – MARMANDE –

VILLENEUVE SUR LOT – NERAC). Celles-ci se trouvent en général au niveau des arrondissements. Ces compagnies sont divisées en brigades territoriales implantées au chef-lieu d'un canton (3637 brigades en métropole et DOM-TOM). Ces brigades peuvent fonctionner en communauté de brigades ou de façon autonome pour celles qui disposent d'un effectif important.

### La compagnie

La compagnie de Nérac, commandée par le Capitaine Dediou, comprend deux communautés de brigades : Nérac avec les brigades de Nérac, Lavardac, Mézin et Francescas; puis Casteljaloux, avec les brigades de Casteljaloux, Damazan et Houeillès.

### La communauté de brigades de Nérac

Elle a été créée en 2002, et permet de mutualiser et d'optimiser les moyens entre les quatre brigades afin de mieux occuper le terrain et de gagner en efficacité de jour comme de nuit. Cette communauté représente un effectif total de 30 militaires. Elle est commandée par le lieutenant Arnauné. L'effectif comprend également 22 sous-officiers dont un adjudant-chef (adjoint au commandant de la communauté de brigades) et quatre adjoints (un dans chaque brigade), et sept gendarmes adjoints volontaires. Chaque jour, plusieurs patrouilles sont programmées sur les communes des quatre cantons de la communauté de brigades de NERAC. Certaines sont chargées de répondre aux interventions en tout genre, et d'autres à des services plus spécifiques (police route, contrôle vitesse, alcoolémie, enquête judiciaire, transfèrements...). Les gendarmes sont également présents sur la circonscription toutes les nuits.

### Conseils aux personnes âgées

- Pour vous protéger contre le vol à la fausse qualité, vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte (se méfier des faux employés EDF-GDF, de la Poste, France Télécom, faux policiers).
- Soyez vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
- Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul.
- Ne signez pas de papier dont le sens ou la portée n'est pas clair. Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 07 jours.
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs.

### Les escroqueries

La gendarmerie de NERAC recense de plus en plus d'escroqueries sur internet. Quelques conseils simples pour vous protéger :

- Réaliser des achats uniquement sur les sites de confiance signalés par le logo « cadenas », et dont l'adresse commence, au moment de la transaction, par « https ».
- Pour éviter le piratage de la carte bancaire, protéger son ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.
- Ne jamais répondre à un courrier qui demande des coordonnées bancaires

### CONTACTS

Pour joindre notre brigade, utilisez le numéro à dix chiffres 05.53.97.44.30, le « 17 » étant uniquement un numéro d'appel d'urgence qui vous renvoie au centre opérationnel de la gendarmerie à AGEN. Les gendarmes de la communauté de brigades de NERAC restent à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement.

### Réunions Mensuelles

Tous les mois, le Maire réunit la responsable de la Police Municipale et la Gendarmerie pour faire le bilan du mois écoulé et croiser les informations dont chacun dispose.

Une convention de partenariat entre la Gendarmerie et la Police Municipale est en cours d'actualisation afin de permettre la mutualisation de certaines actions.



# L'UNI-VERT

**Epicerie Biologique**

Ouvert tous les jours : 9h30/12h30 - 14h30/18h30  
Fermé le Lundi matin et le Samedi après-midi

ZA Larroussset - Route de Condom - 47600 Nérac

**Tél : 05 53 97 27 18**

# L'UNI-VERT

Tous les matériaux pour une maison écologique depuis 1994

Ouvert le lundi et samedi de 8h30 à 12h30 (lundi sur rdv) et  
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

ZA Larroussset - Route de Condom - 47600 Nérac  
Tél. : 05 53 97 03 21 - Fax. : 05 53 65 88 37



**PRODUCTEUR**

**VENTE DIRECTE**

*Roses et Rosiers  
Plantes fleuries  
Plants de légumes*

Du Lundi au Samedi  
9h - 12h / 14h - 19h

Dimanche et jours fériés 9h - 12h

Le Tort - 47600 FIEUX  
05 53 65 81 80 - 06 85 60 79 11

Présent tous les samedis au marché de Nérac

## Vous avez un projet immobilier ...



... et vous estimez  
votre bien ?

**Nous aussi !  
Gratuitement !**



Vous avez un ami dans l'immobilier

Clarté  
Convivialité  
Efficacité

www.laforet-nerac.com  
4, place du Général de Gaulle  
47600 NERAC  
Tél : 05-53-65-84-20



# FILIÈRE FRUITS et Légumes à NÉRAC : consommez Local



## 2M PRIMEUR

Spécialiste de l'expédition de fruits et légumes issus d'une agriculture de plein champ raisonnée, la société 2M Primeur valorise exclusivement les productions locales. Ainsi, l'intégralité des fruits et légumes conditionnés et préparés à Nérac ont vocation à être distribués partout en France.

### Une affaire de famille!

Véritable ambassadrice de la qualité et des saveurs locales, Karine la fille de Maïté vous accueille également dans son magasin de fruits et légumes « les Quatre saisons », situé au 36 allées d'Albret à Nérac. Là encore vous trouverez en priorité des produits du terroir pour vous régaler en toute saison!



## 30 ans de la COOPÉRATIVE CADRALBRET

Un brin d'histoire!

La coopérative CADRALBRET a vu le jour en 1979 (elle fête cette année son trentième anniversaire). Elle a remplacé le marché de gré à gré qui se tenait place du foirail à Nérac. Son activité est essentiellement consacrée aux Fruits et Légumes.

La production et la préparation de la mise en marché sont assurées par la coopérative. La vente est réalisée par la filiale exclusive PRIM'ALBRET. La coopérative, dont le siège social est à Nérac, assure la mise en marché de 12 000 tonnes de Fruits et Légumes provenant des 150 adhérents, producteurs de notre région, ce qui représente un chiffre d'affaires de plus de 14 millions d'Euros, redistribués dans l'économie locale.

Les produits sont distribués dans la France entière (95 %) et dans quelques pays d'Europe (5 %) et presque toujours **présents pendant la période de production dans le commerce local.**

Les fruits sont identifiables par les marques Cadralbret Starline® pour la tomate, Cadralbret BoSoleil® pour le melon et Cadralbret Primalbret® pour les fraises, kiwis, concombres, asperges... **Tous ces fruits sont issus de l'agriculture raisonnée et produits dans le respect de l'environnement.**

On cherche souvent ailleurs ce qu'on a sous la main dans sa région de production et qu'on peut déguster au rythme des saisons. Consommons localement les fruits et légumes de nos producteurs!

## Du nouveau à la COOP DE FIEUX!

L'Albret est réputé pour la qualité de ses productions locales et en particulier pour ses fruits et légumes. La coopérative a toujours travaillé autour de la valorisation de ces produits locaux reconnus pour leur saveur. Un nouveau service verra donc le jour prochainement avec l'arrivée des premiers melons, sur le site de la coopérative au lieu-dit Séguinot, route de Lavardac. Le personnel de la Coop de Fieux par le biais de sa filiale la « SARL Couleurs du sud » sera heureux de vous accueillir sur son point de vente fruits et légumes au détail situé sur place à la coopérative, dans un chalet bois spécialement conçu pour l'occasion. Soucieux d'allier qualité et fraîcheur, vous trouverez sur ce stand les fruits et légumes de saison de notre terroir. Venez profiter de la qualité des productions de nos agriculteurs locaux.



# Le Conseil Municipal des Jeunes

## Des jeunes élus au travail !

Le Conseil Municipal Jeunes a été élu en novembre 2008 pour deux ans. Son travail s'organise autour de quatre commissions thématiques chargées de faire des propositions concrètes d'actions.

Les élus jeunes sont accompagnés dans le travail par des élus de la municipalité « adulte » dans chaque commission. Au-delà du travail effectué au sein des commissions, le CMJ permet aux jeunes élus des différents établissements scolaires de faire connaissance entre eux.

### COMMISSION SPORT

Le skate-parc est à l'étude. La commission travaille sur le choix d'un site à Nérac et prépare le cahier des charges.

### COMMISSION ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1er au 7 avril dernier, les jeunes élus ont monté une exposition. Celle-ci se présentait sous forme de panneaux à la cité scolaire et au Lycée Armand Fallières, et sous forme d'un film au Lycée Jacques de Romas.

Différents thèmes ont été abordés pour informer et sensibiliser les élèves : l'eau, l'économie et la biodiversité.

Il est envisagé un travail en commun de cette commission avec la commission développement durable « adulte ».

### COMMISSIONS SOLIDARITÉS ET CULTURE

Ces deux commissions travaillent ensemble sur la préparation d'une manifestation au profit des associations caritatives néracaises. Le Conseil Municipal Jeunes a retenu l'idée d'une bourse aux jouets, prévue mi-novembre.

Vous pouvez dès maintenant déposer en mairie des jeux de société, livres pour enfants, jouets, jeux vidéos... dont vous n'avez plus l'usage.



## ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU VAL D'ALBRET

### PARTENARIAT AVEC LE MILIEU SCOLAIRE

Fidèle à ses habitudes, l'EMD a travaillé cette année encore sur un projet en partenariat avec le milieu scolaire. Intitulé « Pose et mouvement » ce projet a permis aux enfants concernés de pratiquer la danse en liaison avec les arts visuels et a abouti sur un spectacle chorégraphique réalisé à partir des œuvres du sculpteur lot-et-garonnais Jean-Louis TARTAS. Un spectacle présenté au public le 5 mai dernier à l'Espace d'Albret avec la participation de la Compagnie « Tremplin » (direction Sonia CASASOLA). En même temps était proposée une exposition des sculptures réalisées par les élèves CM2 de l'école Jean Rostand. 90 enfants du Val d'Albret ont ainsi pu prendre part à ce projet tout au long de l'année, en compagnie d'Hélène DARROMAN, professeur de danse et intervenante en milieu scolaire. Un projet réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique de Lot-&-Garonne, le Conseil Général et la Ville de Nérac (Espace d'Albret).

### Les danseurs à l'honneur

Les élèves d'Hélène DARROMAN se sont distingués lors du Concours Régional de la Confédération Nationale de la Danse.

#### Résultats catégorie Classique individuel:

1er Prix : Lisa MARTINEZ, niveau préparatoire 1; Pauline FAGET, niveau préparatoire 2.  
2ème Prix : Noémie DUFAU, niveau préparatoire 2; Camille VECCHI, niveau préparatoire 2.  
3ème Prix : Cindy DAVID, niveau préparatoire 2.

#### Résultats catégorie Classique groupes : ballets chorégraphiés par Hélène DARROMAN

1er Prix : ballet "Perles de rosée" (12 élèves niveau CO2)  
3ème Prix : ballet "Valse romantique" (9 élèves niveau élémentaire)  
Les premiers prix se qualifient pour la Finale Nationale des 21, 22 et 23 mai à Biarritz (64).

## SUR LES ROUTES NÉRACAISES

Le service voirie de la Communauté de communes réalise les travaux sur l'ensemble du territoire. Sur la commune de Nérac, ont été effectués à ce jour : 80% des préparations avant enduit, 75 % des réalisations locales, 100 % de l'emploi calcaire sur les chemins ruraux, un premier fauchage des accotements a été sur voies communales et chemins ruraux (100 km), un deuxième fauchage des accotements est prévu mi-mai. Le fauchage pour la visibilité des virages et des carrefours est également commencé.

Les travaux à venir sur la commune concernent : les peintures horizontales, la réalisation des enduits d'usure en totalité et la signalisation verticale et la pose de bordures au parking du foirail.

### Les prochains rendez-vous

Dimanche 31 mai à 16 h, salle des Écuyers à Nérac : Musique du Moyen-Âge avec la participation des classes de flûte à bec et de guitare.

Dimanche 7 juin à 16 h en l'église de Xaintrailles : concert des orchestres de l'EMD du Val d'Albret.

Samedi 13 juin à 20 h 30 à l'espace d'Albret : Spectacle de ballets de l'École de Danse du Val d'Albret.

Samedi 20 et dimanche 21 juin. Fête de la Musique à Nérac (cf programme culturel p10 et 11) ainsi que dans d'autres communes du Val d'Albret.

## AU SECOURS de La crèche

Dans quelques semaines, la crèche halte-garderie de Nérac deviendra un service de la Communauté de communes. L'association parentale qui assurait la gestion jusqu'alors, a décidé de passer le relais. « Nous devons appliquer une nouvelle convention collective, et au niveau financier on ne pouvait plus suivre » explique Caroline Gadou, présidente de l'association. S'ajoute à ceci la difficulté de trouver des bénévoles. L'association a alors décidé de se tourner vers la CCVA.

« C'est une question de morale et d'éthique, nous devons la reprendre » souligne Daniel Dubrun, président de la commission Enfance et Jeunesse de la CCVA « ceci va tout à fait dans le sens de la politique enfance et jeunesse que nous menons actuellement sur le territoire ». Dans la continuité, la CCVA va donc reprendre la gestion avec l'ensemble du personnel présent. Aujourd'hui, une soixantaine de familles bénéficient des services de la structure.



# NÉRAC

## au FIL des JOURS

### Jean-Louis BRUNET

MAIRE HONORAIRE de NÉRAC



À la demande de Nicolas LACOMBE, Jean-Louis BRUNET a été nommé Maire honoraire de Nérac par le Préfet de Lot-et-Garonne.

Son écharpe lui a été remise à la Mairie de Nérac le 21 mars lors d'une réception à laquelle Jean-Louis BRUNET avait convié, en plus de ses enfants, ses anciens colistiers et ses amis politiques (Jean FRANÇOIS PONCET, Paul CHOLLET, André TOURON, Bernard GENESTOU...)

Au-delà des clivages politiques qui les séparent, l'échange de propos entre le Maire et son prédécesseur a été digne et marqué par le respect mutuel qui a toujours présidé à leur relation.

Lors de son discours, Nicolas LACOMBE a déclaré: « De mes rapports avec lui, finalement déjà anciens, je retiens la force du courage quand elle est soutenue par une volonté, la nécessité de replacer l'homme au cœur de tout projet, le poids de l'expérience. [...]

Face à lui, j'ai beaucoup observé et beaucoup appris. [...]

Il a durant cette période exercé tous les mandats locaux. Mais je sais pour en avoir discuté avec lui à plusieurs reprises, que le mandat de Maire est celui qui l'a le plus profondément passionné.

*Et c'est vrai qu'il s'agit d'un mandat à part, où l'ingratitude désarmante et les satisfactions profondes se côtoient quotidiennement.*

*La conquête et l'exercice de ce mandat nécessitent une approche et une sensibilité particulières, dont le fait de les posséder ou non fait la différence.*

*Il est évident qu'avec quatre élections au premier tour, Jean-Louis BRUNET en est pourvu. [...]*

*Bien sûr, Jean-Louis BRUNET a un bilan. La durée de son mandat, ainsi que l'idée claire qu'il avait de ce qu'il voulait pour Nérac y ont contribué pour beaucoup. Il a su aussi, quand il le fallait, aller à contre-courant du mouvement commun sur certains projets: c'est le cas de l'Espace d'Albret, décrié à l'époque et dont aujourd'hui la réussite est évidente. Bref, il a marqué Nérac de son passage. [...]* »



### ÉBOULEMENT AU JARDIN DU FOULON

Dimanche 26 avril un éboulement important a eu lieu au jardin du Foulon. Les riverains de la rue Gaujac ont été évacués et relogés. Un diagnostic d'ensemble sera réalisé afin de déterminer les travaux nécessaires.

### Un BAL de PRINTEMPS RÉUSSI!

Comme tous les ans au mois de mars s'est tenu le bal du printemps du CCAS. Près de 400 seniors néracais sont venus danser au son de « Los Amigos » et déguster des pâtisseries servies par les élus. Ce moment convivial s'est terminé tard dans l'après-midi pour la plus grande joie de tous.

### Un NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE à L'ÉCOLE Jean MOULIN

Les travaux du nouveau restaurant scolaire de l'école Jean Moulin sont achevés et les élèves ont pu découvrir leur nouveau local à la rentrée des vacances d'hiver: plus spacieux, plus lumineux, plus calme. Les conditions sont réunies pour que les petits Néracais déjeunent en toute sérénité.

### RÉCEPTION des NOUVEAUX NÉRACAIS

Le 29 janvier, les nouveaux Néracais (installés sur la commune en 2008) ont été reçus par le Maire et le conseil municipal pour une rencontre conviviale. Après une rapide présentation de la commune et de ses atouts par le Maire, tous ont partagé le verre de l'amitié et ont pu faire connaissance entre eux et avec leurs élus.



## OUVERTURE DU NOUVEAU EHPAD :

Depuis le 17 mars 2009, l'EHPAD d'Albret a ouvert ses portes, chemin du Pin, derrière la caserne des POMPIERS.

Cette nouvelle structure flambant neuve, a permis d'accueillir les 42 résidents hébergés jusqu'alors dans les anciens locaux, particulièrement vétustes, du service « Les Capucines » du site du Centre Hospitalier de Nérac. La nouvelle unité a conservé son appellation « Les Capucines ».

Par son implantation, ses terrasses végétalisées, son accès direct au parc de santé du parc Laubenheimer, ce bâtiment offre un cadre naturel et verdoyant aux résidents, tout en conservant un lien avec le centre ville.

La structure comprend 42 chambres individuelles équipées de mobilier neuf. Un salon de coiffure et d'animation, une pièce de vie lumineuse, une salle de kinésithérapie avec terrasse extérieure ont été aménagés et permettent d'offrir un lieu de vie agréable, fonctionnel et convivial pour les résidents.

La prochaine étape consistera à ouvrir l'unité du rez-de-chaussée dédiée aux résidents présentant des troubles liés à la maladie d'Alzheimer. Cette unité est prête à accueillir 18 résidents en hébergement permanent et possède une place en hébergement temporaire. Son concept a été particulièrement réfléchi et soigné, et se réfère aux recommandations en la matière: lieu de vie avec salle à manger, salon et espace d'activités, espace cuisine « comme à la maison », espace de déambulation autour d'un patio central avec jardin, large éclairage par baies vitrées et repérage des couloirs par couleur spécifique.



### STATIONNEMENT

Les parkings situés en centre ville sont des zones de stationnement à durée limitée (ou zone bleue). Ces zones sont matérialisées par des panneaux et des bandes bleues.

Pour stationner sans risque d'être verbalisé, vous devez apposer un disque de stationnement, en indiquant votre heure d'arrivée, sur le tableau de bord de votre véhicule. Ce dispositif de contrôle vous permet de stationner pendant 01h30.

De même, l'arrêt minute, matérialisé par des bandes rouges, vous permet de stationner jusqu'à 15 minutes. Tout comme la zone bleue, vous devez également utiliser le disque de stationnement.

Ces derniers sont disponibles à la Mairie et chez les commerçants.

# Des élus à VOTRE SERVICE



Nicolas LACOMBE vous rencontre en Mairie le matin du mardi au samedi.  
 Pour les rendez-vous :  
 Tél. : 05 53 97 63 50  
 mairie.nerac@ville-nerac.fr  
 nicolas.lacombe@laposte.net

Les adjoints et conseillers municipaux délégués reçoivent les Néracais sur rendez-vous au  
 Tél. : 05 53 97 63 50



• Patrice DUFAU  
 urbanisme, travaux



• Marylène PAILLARES  
 personnel,  
 affaires générales



• Marc GELLY  
 culture,  
 développement durable



• Martine PALAZE  
 affaires sociales



• Frédéric SANCHEZ  
 économie,  
 communication



• Françoise GARREAU  
 affaires scolaires



• Jean-Claude BAURY  
 sports,  
 démocratie locale



• Agnès DOLLE  
 politique jeunesse  
 associations



• Bernard FAUCON-LAMBERT  
 finances



• Evelyne CASEROTTO  
 temps périscolaire,  
 restauration scolaire

## Permanences sans rendez-vous

Sur le Marché de 8h30 à 12h

Samedi 4 juillet  
 Samedi 5 septembre  
 Samedi 7 novembre

À la mairie de 8h30 à 12h

Samedi 6 juin  
 Samedi 1<sup>er</sup> août  
 Samedi 3 octobre  
 Samedi 5 décembre

## Dates des Prochaines Réunions de Proximité en Mairie

→ CAVES DU CHÂTEAU  
 03 juin 2009

→ ÉCOLE JEAN MOULIN  
 02 septembre 2009

→ ÉCOLE MARIE CURIE  
 07 octobre 2009

→ ÉCOLE JEAN ROSTAND  
 04 novembre 2009

→ TRIBUNAL :  
 02 décembre 2009



## Réunions dans Les Quartiers

Avec le retour des beaux jours, les réunions dans les quartiers vont continuer. Une invitation dans chaque boîte aux lettres vous préviendra de la date, de l'heure et du lieu de ces rencontres.

À partir du bulletin municipal du mois de juin, une page spéciale sera consacrée au suivi des réunions de quartier.

# Infos pratiques

## MAIRIE

### Des services à votre disposition

#### Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

Standard : 05 53 97 63 53

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Cabinet du maire : 05 53 97 63 50

mairie.nerac@ville-nerac.fr

État Civil : 05 53 97 63 65

etatcivil@ville-nerac.fr

Service de l'Eau : 05 53 97 63 63

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Affaires Scolaires : 05 53 97 63 64

scolaire@ville-nerac.fr

PERMANENCES /RDV : 05.53.97.63.50

SOS surendettement - Permanence tous les mardis après midi

CONCILIATEUR - Permanence le premier mercredi de chaque mois.

#### Services techniques :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

Accueil : 05 53 97 63 61

mairie.nerac.dst@orange.fr

#### Services culturels :

Médiathèque : 05 53 97 40 55

contact.mediathèque@ville-nerac.fr

Espace d'Albret : 05 53 97 40 50

spectacles.albret@ville-nerac.fr

Musée Château Henri IV : 05 53 65 21 11

direction-château@ville-nerac.fr

Galerie des Tanneries : 05 53 97 01 45

comite.tourisme.nerac@wanadoo.fr

• Coordonnées : Mairie de Nérac - BP 113 - Place

du Général Charles de Gaulle - 47600 NERAC

Tél. 05 53 97 63 53 - Fax. 05 53 97 04 85

Courriel : mairie.nerac@ville-nerac.fr

site internet : www.nerac.fr

## DON DU SANG

ESPACE D'ALBRET - 8h à 12 h

Mercredi 15 juillet

Mercredi 16 septembre

Mercredi 18 novembre

## Des organismes près de chez vous

### Caisse Primaire d'assurance maladie

- Le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h  
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

### Centre information et coordination de l'action sociale (retraite complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 0 820 200 246  
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

### Caisse régionale assurance maladie aquitaine (CRAMA)

- sur rendez-vous au 0 821 10 33 33  
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

### Mission Locale Orientation 16 à 25 ans

- lundi 8h30 à 12h, mardi 8h30 à 17h30, mercredi 8h30 à 17h, jeudi 8h30 à 17h.  
Centre Haussmann / Salle F.Dubourg  
Tél. : 05 53 65 65 31

### Point relais emploi (C.C.V.A)

- Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 – après midi uniquement sur rendez-vous  
Centre Haussmann - Tél. : 05 53 97 54 86

### Centre médico-social (CMS)

- 78 allées d'Albret - Tél. : 05 53 97 44 00
- Cible emploi - jeudi de 9h à 11h30
- Planning Familial - le mardi 12h à 14h, le jeudi 13h30 à 16 h - sans rendez-vous

### Infos Droits

67 Cours Victor Hugo – 47000 AGEN  
Tél./Fax : 05 53 47 52 51

### CIDFF (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille) - 05.53.47.47.25

### CAF Visio Guichet

Point Relais Emploi – le jeudi de 9h à 11h

### Centre Communal d'action sociale (CCAS)

- Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 – samedi matin de 8h30 à 12h  
Mairie - Tél. : 05 53 97 63 69

### Garde URGENGE NÉRAC (GUN)

Tél. : 05 53 65 12 12

### Guichet SNCF

Avenue Mondenard – Tél. : 05 53 65 27 77

### Relais Services Publics du Pays d'Albret

- Centre Haussmann - 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80 - rsp-pays-albret@orange.fr
- Lundi au jeudi 9h à 12h et 14h à 17h

### ADMR -

Centre Samazeuilh - 12 rue François Baudy -  
Tél. : 05.53.97.03.03 / Fax : 05.53.97.40.32 -  
admr-nerac@wanadoo.fr

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h30 -

### PRESENCE VERTE

13 rue de la Redoute. BP 70 039. 47002 AGEN  
CEDEX - N° AZUR 0.810.47.10.47

- Lundi au vendredi - 9h à 12h et 14h à 17h -

## Les consultations externes du centre hospitalier

### ÉVALUATION GÉRONTOLOGIQUE (consultation mémoire)

Dr Sallèles et Madame V. BERGUA neuro-psychologue • Mercredi 14h/17h et vendredi 9h30 à 12h30  
Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

### OPHTALMOLOGIE

Dr DARIE • Jeudi de 9h à 11h  
Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

### GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

Dr A. CRACAN • Lundi et vendredi de 14h à 16h  
Sur rendez-vous 05 53 97 61 05

### CONSULTATION RHUMATOLOGIE

Dr S. HARY • Mardi de 10h à 12h  
Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

### CONSULTATION DOULEUR

Dr NICOD • Mercredi 10h/12h  
Sur rendez-vous - 05 53 69 70 58

### CONSULTATION ALCOOLOGIE

Dr HEBRARD • Lundi 9h30 à 11h30  
Sur rendez-vous - 05 53 66 47 66



Le CCAS rappelle qu'un service de transport est assuré chaque samedi matin afin de permettre aux personnes âgées isolées de se rendre au marché hebdomadaire. Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent s'inscrire auprès de Madame MS DUPRAT (05.53.97.63.69) avant le vendredi midi afin d'organiser au mieux les circuits de ramassage.



# NOTRE GESTION: UN BILAN POSITIF

LES PRÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET 2009 CONFIRMENT QUE LE BILAN LAISSÉ PAR NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE EST PORTEUR D'Avenir.

En effet les bases des recettes fiscales progressent de 6.36 % soit près de 200.000 euros. Il n'y a pas de miracle, cette bonne nouvelle provient:

- de l'attractivité de la ville de Nérac que nous avons su maintenir et amplifier auprès des acteurs économiques (artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs),
- de la progression de la dotation de fonctionnement liée à l'augmentation de la population constatée lors du dernier recensement,
- du retour à un niveau correct des bases de taxe professionnelle pour les entreprises ayant subi des restructurations et de l'augmentation des bases liées aux investissements conséquents en 2007 réalisés par des entreprises néracaises,
- de l'impact positif d'une politique volontariste de création de logements et d'activité économique.

Nous avons créé les conditions nécessaires et pris des initiatives pour générer de nouvelles ressources, les chiffres le démontrent. Ces données sont incontestables, elles permettent aujourd'hui à la nouvelle municipalité de disposer de marges budgétaires intéressantes. Leur responsabilité est de les mobiliser au mieux dans l'intérêt de la ville de Nérac et des néracais. Cependant aujourd'hui nous constatons une politique différente. La nouvelle municipalité s'empresse de décider de nouvelles charges de structure et d'emprunts sans proposition de programme générateur de nouvelles recettes.

## 3 MILLIONS d'emprunts en 2 ans de mandat!

Que vont devenir les finances de la ville de Nérac après le deuxième budget de la municipalité actuelle?

Nous sommes inquiets.

Le budget 2009, inflationniste en travaux courants, confirme et accentue la tendance déjà donnée par celui de 2008. En effet, le budget d'investissements en travaux courants est **trois fois supérieur** aux précédents. Il a pour conséquence de mobiliser l'essentiel de l'autofinancement de la ville et donc de générer un volume important de nouveaux emprunts.

Répondre aux nombreuses sollicitations des



néracais c'est bien... encore faut-il assumer les travaux annoncés!

En 2008 le taux de réalisation des investissements prévus est resté inférieur à 50 % des inscriptions budgétaires!

En 2009, on persiste et on accélère encore avec près de 1300000 € d'investissements prévus en travaux courants.

Cette brutale boulimie en investissements courants, très faiblement subventionnés se traduit déjà directement dans l'évolution de la dette.

Emprunts

- réalisés en 2008: 1200000 euros,

- inscrits en 2009: 1868000 euros,

Au total plus de **trois millions d'emprunts nouveaux en deux ans de mandat.**

**C'est le montant que nous réalisons sur une période de cinq ans pour conserver notre objectif de maîtrise de la dette!**

Nous considérons que la conjoncture économique nécessite davantage de prudence dans la politique d'investissements, d'autant que les gros travaux annoncés restent encore à réaliser, notamment ceux de la piscine couverte.

**Les conséquences d'une telle politique inflationniste sont connues: les emprunts d'aujourd'hui annoncent les impôts de demain. Nous ne pouvons approuver ce budget et cette politique d'endettement.**

**Le potentiel de ressources économiques des villes rurales comme Nérac reste limité et les équilibres financiers fragiles.**

## Une politique du tout service public en Albret, une politique dépassée et coûteuse!

La politique pratiquée depuis deux ans par le maire de Nérac et le président de la communauté de communes du val d'Albret a un nom: **100 % service public, sinon rien!**

En ce qui nous concerne, nous avons adopté une démarche pragmatique et moderne basée sur la notion de partenariats soit public/privé soit public/associatif.

Voici quelques exemples:

- Une convention avec la SNCF et l'office de tourisme pour la poursuite de la vente des billets SNCF, le relais de service public mis en place par le Syndicat mixte, pour les services administratifs de proximité,
- la création d'un réseau haut débit avec le syndicat mixte, cette nouvelle technologie de communication sans fil offrant de nombreuses possibilités aux entreprises et aux particuliers sur notre territoire rural.

**Défendre ou maintenir les services publics de proximité, c'est saisir des opportunités de partenariat avec le privé et non les supprimer ou les maintenir en augmentant la dette.**

Les élus d'opposition: Gabriel Chazallon, Bernard Dalies, Joëlle Téoulère, Marie Merle, Monique Simko, Gilbert Darrengosse.



# Les donneurs de Leçons

## ET LA RÉALITÉ...

Face à l'action de la municipalité, qui réalise son programme tout en maîtrisant la fiscalité et la dette, l'opposition s'est posée en donneuse de leçons de gestion: elle seule saurait gérer, alors que la nouvelle majorité municipale serait condamnée à endetter la ville, augmenter les impôts tout en ne sachant pas mener de projet d'investissement.

C'est le vieux thème éculé d'une droite par nature bonne gestionnaire face à une gauche qui elle serait dépensière et peu douée pour la gestion. Mais le monde a changé et ces vieux clichés appartiennent au passé comme ceux qui les véhiculent!

### 2 - L'emprunt

Les Néracais doivent savoir que lorsque nous sommes arrivés, nous avons trouvé certains projets entamés mais non financés, ce qu'il a fallu faire sur le budget 2008, cela à hauteur de 652 850 €. Cette part d'emprunt ne peut donc nous être attribuée. D'ailleurs, l'opposition a voté pour le budget 2008.

Notre objectif maintes fois affiché est que le poids de la dette à la fin du mandat ne soit pas supérieur à celui que nous avons trouvé en arrivant.

### 4 - Les services publics

Concernant le maintien du service public, notre majorité œuvre sans relâche dans ce sens: défendre le service public ce n'est pas en confier la gestion au privé. Où a-t-on vu le privé s'occuper de ce qui n'est pas rentable? Or, il faut l'admettre le service public, celui basé sur l'égalité de tous pour y accéder, a un coût que seule la péréquation nationale peut garantir.

En confiant au privé la gestion du service public on abandonne cette notion et, les

### 1 - La fiscalité

Voici, pour mémoire, l'évolution de la fiscalité lors du mandat de la précédente municipalité.

Taxe	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Habitation	8,73 % 442 960 €	9,57 % 485 582 €	9,88 % 524 628 €	10,20 % 551 208 €	10,20 % 573 036 €	10,46 % 608 458 €	10,46 % 623 102 €
Foncier bâti	18,25 % 947 358 €	20,00 % 1 038 200 €	20,64 % 1 108 368 €	21,30 % 1 172 139 €	21,30 % 1 212 396 €	21,83 % 1 276 400 €	21,83 % 1 304 343 €
Foncier non bâti	67,57 % 165 547 €	70,81 % 173 485 €	71,76 % 178 754 €	72,72 % 182 745 €	72,72 % 185 363 €	74,54 % 156 310 €	74,54 % 159 516 €
Professionnelle	14,58 % 1 213 639 €	15,24 % 1 268 578 €	15,47 % 1 094 967 €	15,70 % 1 399 812 €	15,70 % 1 406 092 €	16,09 % 1 509 885 €	16,09 % 1 512 782 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 769 504 €</b>	<b>2 965 845 €</b>	<b>2 906 717 €</b>	<b>3 305 904 €</b>	<b>3 376 887 €</b>	<b>3 551 053 €</b>	<b>3 599 743 €</b>

Il faut rappeler qu'en plus de cette hausse continue de la fiscalité, en 1997, lors de la création de la communauté de communes du Val d'Albret, seule la ville de Nérac n'avait pas baissé ses taux à hauteur des compétences transférées, ce qui équivalait alors à une hausse de 33 % des impôts!

Nous concernant, nous avons maintenu en 2008 et 2009 les taux que nous avons trouvés en arrivant aux affaires.

### 3 - Rechercher les économies pour préparer l'avenir.

Sur un certain nombre de dossiers, nous avons fait réaliser de substantielles économies pour notre commune. Et ce n'est pas fini. En effet, nous avons entamé un long travail de recherches d'économies partout où c'est possible, afin de pouvoir offrir un meilleur service aux Néracais:

- a- **Le Ludoparc:** En n'ouvrant pas ce site à l'été 2008 dans des conditions qui étaient alors déplorables et en assurant un hivernage dans des conditions optimales, nous avons fait une économie de 120 000 €.
- b- **LES GÎTES MUNICIPAUX:** ces gîtes généraient depuis très longtemps un déficit compris entre 9000 € et 60 000 € selon les années. À partir de cette année, avec la mise en place d'un nouveau mode de gestion plus efficace, les gîtes rapporteront 10 000 € à la commune.
- c- **IMPÔTS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX:** nous avons obtenu un dégrèvement de l'impôt foncier sur les bâtiments communaux que nos prédécesseurs payaient sans regarder.
- d- **STATION D'ÉPURATION:** nous avons entamé les démarches pour une reprise en régie de la nouvelle station d'épuration, qui sera là aussi source d'économies.

Les faits sont là: notre gestion est responsable et conforme à ce que nous avons annoncé lors de la campagne électorale.

exemples locaux le montrent, on couvre les déficits des exploitants (cf. le « guichet SNCF ») en vous faisant payer deux fois le service rendu.

Pour nous, vos impôts locaux ne doivent servir qu'à satisfaire vos besoins de citoyens Néracais. C'est ce à quoi nous nous employons en luttant auprès de tous ceux qui s'engagent pour que la SNCF reste la SNCF, la Poste reste la Poste et EDF reste EDF...

Nous faisons clairement le choix que chaque euro figurant sur votre feuille d'impôts locaux vous revienne au travers du service public communal: c'est ce sur quoi nous nous sommes engagés au cours de la campagne, c'est notre engagement de tous les jours dans la gestion de la municipalité.

Les élus de la majorité

# ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Tous les  
**Mercredis soirs**

VISITE NOCTURNE  
de la VILLE  
(GRATUIT)



**2 juillet et 12 août**

FESTIVAL de  
MUSIQUE en  
ALBRET



**4 au 10 juillet**

Stage  
Départemental  
de Danse



**1<sup>er</sup> et 2 août**

FÊTE DU TERROIR  
de L'ALBRET



**17 au 19 juillet**

FÊTE DU GRAND  
NÉRAC



Tous les  
**Mardis et Jeudis**

VISITE  
SURPRISE  
DU CHÂTEAU



Tous les  
**Mardis soirs**

MARCHÉS  
NOCTURNES  
SAVEURS ET  
GUINGUETTE



**19 juillet et 16 août**

CINÉ PLEIN AIR